

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2024

ACCÉLÉRATION ET À LA SIMPLIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT
DÉGRADÉ ET DES GRANDES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT - (N° 1984)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE433

présenté par

M. Taché, M. Bayou, Mme Laernoës, M. Fournier et Mme Sebaihi

à l'amendement n° CE|397 de M. Vuilletet

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.